

COMMUNICATION d'HUBERT FALCO Maire de TOULON

"Nous étions réunis ce matin pour présenter à la presse la logistique de distribution des masques grand public aux Toulonnaises et aux Toulonnais qui débutera ce samedi 9 mai.

Comme je l'ai annoncé précédemment, la [Ville de Toulon](#) va mettre gratuitement à la disposition de chaque Toulonnais un masque textile, lavable et réutilisable un minimum de 20 fois.

J'étais à l'occasion de cette conférence de presse aux côtés de l'Amiral Laurent Isnard, Préfet Maritime de la Méditerranée, et du Colonel Luc Moulin, Délégué Militaire Départemental, que je remercie pour leur concours. La [Marine Nationale](#) et l'[Armée de Terre](#) nous apportent en effet une aide logistique précieuse dans le cadre de leur opération Résilience.

Le transport des masques jusqu'à Toulon est en effet organisé par le 519ème Régiment du Train de l'Armée de Terre basé à Ollioules. Le stockage sécurisé de l'ensemble de nos masques se fait quant à lui au sein de la Base Navale, aussi bien pour les masques chirurgicaux destinés à nos personnels que pour les masques textiles pour le grand public.

En outre, la Marine Nationale approvisionne également en masques chacun des points de distribution au public.

Cette distribution débutera le 📅 samedi 9 et le dimanche 10 mai de 🕒 8h à 18h, avec 📍 6 points de distribution dont 2 « drives ». La distribution se poursuivra la semaine suivante du lundi 11 au vendredi 15 mai de 8h à 18h et le samedi 16 mai de 8h à midi.

4 points de distribution en intérieur répartis sur l'ensemble de la Ville :

- ➡ Médiathèque du Pont du Las
- ➡ Complexe sportif du Pin d'Alep (Toulon Ouest)
- ➡ Complexe sportif du Port marchand (Toulon Centre)
- ➡ Complexe sportif Léo Lagrange (Toulon Est)

2 points de distribution Drive automobile en extérieur :

- ➡ Parking des plages du Mourillon (Anse des Pins)
- ➡ Parking du Palais des Sports

300 agents de la [Ville de Toulon](#) ainsi que des bénévoles de la réserve communale de sécurité civile seront mobilisés sur les lieux de distribution.

Naturellement, tout sera mis en place sur ces 6 sites pour que la distribution se fasse dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation. Pour pouvoir récupérer un masque, les toulonnaises et les toulonnais devront s'inscrire à partir du mardi 5 mai sur le site internet de la ville ➡ www.toulon.fr Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à internet, une demande pourra se faire par téléphone au numéro vert : 📞 0 800 006 383 du lundi au vendredi de 8h à 18h. Ouverture du service demain matin à 8h.

Suite à cette inscription, un email ou un SMS sera envoyé dans lequel seront indiqués le jour et le créneau horaire pour retirer votre masque. Les toulonnaises et les toulonnais devront ensuite se présenter le jour et à l'heure

indiqué sur l'un des 6 sites de distribution muni des documents suivants :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile

- le livret de famille (si vous avez des enfants)
- le document de pré-inscription (si vous vous êtes inscrit(e) par internet)

Pour récupérer les masques d'un tiers, vous devrez aussi présenter sa pièce d'identité, son justificatif de domicile et son document d'inscription dûment rempli.

En même temps que leur masque, chaque toulonnais se verra remettre une notice relative à son utilisation et à son entretien. Le retrait du masque sans inscription préalable est toutefois possible.

Afin de conjuguer efficacité et sécurité de tous, d'importants moyens seront déployés sur l'ensemble des sites de distribution. Au plan technique comme au plan humain.

Sur chacun des 6 sites de distribution, une solution de stationnement sera proposée afin de ne pas croiser les flux, l'entrée et la sortie se feront de façon distincte et un marquage au sol sera réalisé afin de faciliter le respect des distances sociales.

Afin d'éviter une attente trop longue, un premier filtre sera effectué avec 2 files d'attente :

- Pour les personnes s'étant préinscrites par téléphone ou sur le site internet. Une vérification de leur dossier sera effectuée par les agents municipaux.
- Pour les personnes non inscrites et venant spontanément.

Puis, à l'intérieur, 3 grandes zones de distribution seront proposées :

- Ceux préinscrits avec un dossier complet et vérifié.
- Ceux préinscrits mais avec un dossier incomplet.
- Ceux venant spontanément sans aucune inscription.

Concernant la distribution des masques aux personnes fragiles, le CCAS, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du maintien à domicile et associations de proximité, sera mobilisé pour une distribution au domicile des bénéficiaires relevant de ses services.

Renseignements au ☎ 0 800 710 881 ou ☎ 04 94 24 65 00.

Le CCAS coordonnera également la mise à disposition de masques aux 17 EHPAD de la Ville (1500 personnes âgées), aux 11 établissements d'accueil de personnes handicapées et aux structures d'accueil de personnes sans domicile stable. Les 39 structures de maintien à domicile (3700 personnes concernées) seront également sollicitées et recevront elles aussi des masques de la ville.

Afin d'élargir au maximum la portée de cette opération, la Ville et le CCAS s'appuient également sur l'ensemble du monde associatif et sur les professionnels de santé pour diffuser l'information auprès des personnes fragilisées.